

FUTURA

Ces animaux exploités et mis en danger pour faire des likes...

Podcast écrit par Léa Picon et lu par Thibaut Ponamalé

Chiens déguisés en pandas dans des zoos chinois, poussins teints de toutes les couleurs pour Pâques, dromadaires maltraités pour des promenades touristiques ou bien encore phénomène du *puppy yoga*... Les frontières entre bien-être animal, éthique et divertissement s'estompent plus que jamais.

Salut à tous, c'est Thibaut Ponamalé, et cette semaine dans Futura FLASH, je vous propose qu'on fasse le point sur l'instrumentalisation des animaux et pourquoi elle pose problème.

[Le thème de Futura News décliné sur un style hip hop.]

Depuis le XIXe siècle, avec le débat sur les cirques et leur exploitation des animaux sauvages, jusqu'à maintenant, la France a connu bien des avancées en matière de législation sur les droits des animaux.

Vous vous souvenez peut-être de cette loi historique, passée le 30 octobre 2014, déclarant que les animaux domestiques ne pouvaient plus être considérés comme des « biens meubles », mais comme des êtres vivants dotés de sensibilité. En même temps... il était temps ! Puis en 2021, une loi visant à lutter contre la maltraitance animale a été adoptée, interdisant aux cirques et aux delphinariums de détenir des animaux non-domestiques à partir de 2028. Mais la mise en œuvre complète de cette dernière tarde à se concrétiser, selon Mme Anne Chain-Larché, sénatrice en charge du suivi de l'application de cette loi. Et les réseaux sociaux semblent amplifier la situation. Chats, chiens, hérissons, caracals, singes et bien d'autres sont mis en scène dans des situations jugées mignonnes mais qui cachent souvent une réalité bien plus sinistre. Dans la même lignée, vous avez peut-être déjà vu ces vidéos de « sauvetage d'animaux » où, à chaque fois, une personne arrive juste à temps pour sauver l'animal en question.

Là encore, il s'agit pour la plupart de mises en scène, où l'animal est volontairement mis en danger par l'humain qui le sauve. Tout ça... pour faire des likes.

Heureusement, même si ce n'était pas son but premier, la loi contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux, passée en juin 2023, devrait également profiter aux animaux. En effet, un ajout au texte interdit aux influenceurs de promouvoir des espèces dont la détention n'est pas légale en France, comme c'est le cas pour les caracals ou les singes, justement.

Face à la portée mondiale des réseaux sociaux et des campagnes publicitaires, il est impératif que les législations convergent pour garantir le respect des droits des animaux, qu'ils soient sauvages ou domestiques.

Et vous, qu'en pensez-vous ? Avez-vous déjà utilisé votre animal de compagnie pour faire des likes ? Et si oui, vous êtes-vous bien assurés de faire passer son bien-être avant tout ?

Pensez-vous que la loi va trop loin, ou, au contraire, pas assez ? Dites-nous tout en commentaire. Quant à moi, je vous retrouve la semaine prochaine pour un nouvel épisode de Futura FLASH.